



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 MARS 2016

DELIBERATION N° 13

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 24
Votants : 28
Pour : 28
Contre : /
Abstentions : /

L'an deux mil seize, le vingt-neuf mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 23 Mars 2016

Objet :
Revalorisation
bourses
communales -
étudiants de Boucau

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, M.EVENE, G. LASSABE, MJ ROQUES, P.ACEDO, C.ORDONNES, J.DOS SANTOS, A.VALOT, N.DAUGA, D.ARMENGAUD, JM BAGNERES-PEDEBOSCQ, JD BONNOME, G.MOSCHETTI, G.ELGART, I.OXOBY-PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, M.DUBROCA, JP CRESPO, P.FAVRAUD, C.MARTIN, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), UA DEL PRADO (procuration à G.MOSCHETTI), MJ ESPIAUBE (pouvoir à JP CRESPO), J.DUBOURDIEU (pouvoir à M.DUBROCA),

Absente : S.PUYO

Secrétaire de séance : MA THEBAUD

Madame Claire ORDONNES, Adjointe, rappelle au Conseil Municipal que les montants en vigueur des bourses communales allouées aux étudiants de l'enseignement supérieur ont été fixés par une délibération du 12 novembre 2007 comme suit :

Quotient familial	Montant de la Bourse
< 5 594	110
De 5 595 à 6 481	90
De 6 482 à 8 381	75
> 8 382	60

Elle propose de procéder à une réactualisation des quotients familiaux et une revalorisation du montant des bourses dans les conditions suivantes :

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

Quotient familial	Montant de la Bourse
< 6 707	120
De 6 708 à 8 564	100
De 8 565 à 10 463	85
> 10 464	70

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

. fixe les quotients et des barèmes des bourses allouées aux étudiants de l'enseignement supérieur de Boucau de la manière suivante :

Quotient familial	Montant de la Bourse
< 6 707	120
De 6 708 à 8 564	100
De 8 565 à 10 463	85
> 10 464	70

. dit que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 30 mars 2016
Le Maire,
Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 31/03/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 31/03/2016